



FO CLAQUE LA PORTE !



CSC : centre de services communs

Le 25 février, un groupe de travail national a eu lieu sur le thème de expérimentation des centres de services communs en SPL (Secteur Public Local). Pour **FO**, il n'y a pas d'autre réponse que retirer cette expérimentation, jamais annoncée, qui préfigure la mort du réseau comptable.

Un [tract](#) est en ligne sur notre site.

LES NOUVEAUX PARAMÈTRES DE LA RAFP POUR 2016

RAFP : retraite additionnelle de la Fonction Publique

Un nouveau paramètre de RAFP pour 2016 vient d'être adopté lors de la séance du Conseil d'Administration du 16 février 2016 :

- la valeur de service (VS) est revalorisée de +0,2% pour atteindre 0,04474€.

Pour mémoire, une précédente séance du Conseil d'Administration du 5 février 2015 avait décidé d'augmenter la valeur d'acquisition (VA) pour 2016 de +4,5%, qui s'élève désormais à 1,1967€.

Ceci entraîne une baisse du taux du rendement technique qui passe ainsi à : $0,04474 / 1,1967 = 3,74\%$, au lieu de 3,90% en 2015.

Son inverse, la durée du retour sur investissement, est désormais de 26,75 années, soit +1,1 an par rapport à 2015.

RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL : IL Y A URGENCE À SE MOBILISER !

Communiqué commun FO, CGT, FSU, Solidaires*

Le projet de loi visant à réformer le droit du travail constitue une régression sociale que nous n'acceptons pas. Les principes qui fondent les garanties collectives sont remis en cause, les licenciements facilités et les indemnités prud'homales plafonnées.

Ce projet de loi prévoit des procédures de décisions dans les entreprises et établissements qui placent les salarié-es sous la menace et le chantage à l'emploi. Il vise à remettre en cause l'égalité de droit et de traitement en abandonnant le niveau national de négociation et en contournant les syndicats.

Il mettrait en place d'autres dispositions porteuses de régressions : temps de travail, apprentissage, formation

* + les syndicaux d'étudiants et de lycéens

professionnelle...

Le chômage atteint un niveau record, la pauvreté explose et, pour la première fois depuis l'après-guerre, l'espérance de vie recule. Précariser le salariat, faciliter les licenciements ne créent pas d'emploi comme le démontrent les politiques menées depuis plusieurs décennies.

N'acceptant pas que la société promise aux jeunes soit celle de la précarité, nos organisations portent d'autres exigences en termes d'emploi, de temps de travail de formation, de protection sociale et de conditions de travail. Aujourd'hui le mécontentement est réel et s'intensifie. Il se matérialise par des luttes dans les entreprises, le secteur public et les lieux d'études. Il revêt aussi un caractère intergénérationnel avec la mobilisation des jeunes et celle des retraités.

Le mouvement social s'étend. Une imposante majorité considère que le projet de réforme du code du travail est une menace pour les salariés et ne créera pas d'emplois. Nous le pensons aussi !

Les premières réactions syndicales et citoyennes ont contraint le gouvernement à un premier recul.



Mais ni le changement de date, ni le changement de titre ne rendent ce projet acceptable.

Le 31 mars, les salariés, les privés d'emplois, les jeunes, les retraités ont toutes les raisons de se mobiliser ensemble, par toutes les formes, y compris par la grève et les manifestations sur tout le territoire, pour obtenir le retrait du projet de loi de réforme du code du travail, et pour l'obtention de nouveaux droits, synonymes de progrès social, pour gagner aussi une autre répartition des richesses dans une société solidaire.

Les organisations syndicales CGT, **FO**, Solidaires invitent l'ensemble les salariés, les jeunes, les retraités, les privés d'emploi à s'inscrire dans les mobilisations.

Signez la [pétition en lien](#) sur le site **FO** DGFIP



CHSCT DU 1ER MARS 2016

Dans CHSCT, il y a Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail. Nous sommes tous concernés !

Le [compte-rendu](#) de la séance du CHS-CT 1^{er} mars est en ligne sur notre site.